

MASQUES DE SOUDEUR PAROS II

Masque de soudeur PAROS II

**2 ANS
GARANTIE**

DESCRIPTIF TECHNIQUE PRODUIT :

- Masque adapté aux travaux de soudage TIG/MMA/MAG/MIG.
- Protège en permanence des UV/IR. Couleurs naturelles, qualité ultra-HD DIN3.0
- Ajustement en continu.
- Réglage externe de la sensibilité et du délai de retour à l'état clair.
- Réglage DIN 9 à 13.
- Temps de réaction clair à sombre : 1/25000 s.
- Temps de réaction sombre à clair : 0,2-1 s.
- Champs de vision : 92 x 42 mm.
- 2 écrans inclus : externe et interne remplaçables.
- Alimentation : solaire et piles lithium (CR2450) inclus.
- Poids : 500 g.



ASPECTS NORMATIFS :

Conforme à la norme **EN 166** et **EN 175**.

Filtre conforme à la norme **EN 379**.

La norme **EN 166** est commune à toutes les lunettes de protection.

La norme **EN 175** porte spécifiquement sur l'équipement de protection (solidité, isolation électrique, stabilité thermique et physiologique).

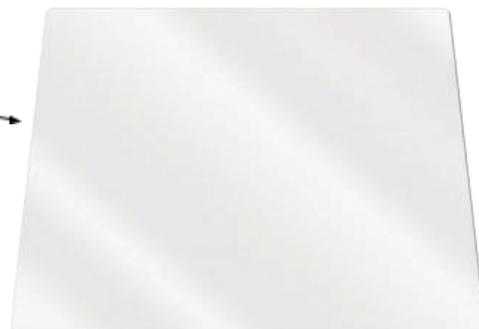
La norme **EN 379** spécifie les exigences relatives aux qualités optiques et à la plage de protection des filtres actifs (cellules à commutation automatique) lors de l'observation par l'opérateur du processus de soudage. Tous les filtres actifs possèdent une protection permanente contre les UV et le IR, généralement à 15 mais pouvant aller jusqu'à 16.

Nous vous conseillons pour compléter votre équipement :

Écran thermique Brannec (code 534899), aérosol anti-adhérent Antilia (code 445782)

Pack composé d'un écran intérieur et d'un écran extérieur de rechange pour le masque de soudage PAROS II. Conformés à la norme EN 166.

Code	Désignation
689685	Masque de soudeur PAROS II noir
689692	Écran de garde intérieur et extérieur PAROS II



Depuis 2005, la Marque Legallais s'engage à vos côtés dans vos projets et vos chantiers. En signant de son propre nom des produits sur lesquels notre entreprise s'engage en termes de qualité et de responsabilité sociétale, nous vous offrons un engagement fort et notre assurance de sélectionner pour vous les meilleurs produits.

En savoir plus sur : www.legallais.com/la-marque-legallais